



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Situation du mal-logement en France

Question écrite n° 31438

### Texte de la question

Mme Sabine Rubin attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre de la transition écologique, chargée du logement, sur la situation du mal-logement dans en France. Selon le dernier rapport de la Fondation Abbé Pierre, remontant à janvier 2020, ce sont encore près de 4 millions de Français qui sont aujourd'hui mal-logés, dont près de 143 000 sans domiciles. À cela s'ajoutent encore les 208 000 personnes vivant en « habitat mobile », dans une précarité indigne qui choque la morale commune. Bien sûr, cette situation est multifactorielle, remontant à nombreuses années. Mais le choix du Gouvernement de réduire de 4 milliards d'euros les APL lui semble-t-elle une réponse appropriée à la situation de mal-logement que doivent subir jeunes, précaires et retraités en France ? Entre 1962 et aujourd'hui, on est passé de 3 personnes par ménage à une moyenne de 2,2. Soit 7 millions de logements supplémentaire à construire, alors que dans le même temps la construction de logements sociaux est en baisse. À l'aune de ces différents éléments, elle souhaite donc savoir quels sont les moyens qu'elle envisage pour faire de la lutte contre le mal-logement une véritable ambition nationale, à rebours des dysfonctionnements de « l'allocation optimum des ressources » par le marché.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Sabine Rubin](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (9<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 31438

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** [Logement](#)

**Ministère attributaire :** [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

### Date(s) clé(s)

**Date de signalement :** Question signalée au Gouvernement le 12 octobre 2020

**Question publiée au JO le :** [28 juillet 2020](#), page 5060

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)